

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 09 octobre 2015

Délibération n° 90-2015

Le conseil d'administration a entendu la présentation du rapport sur l'autoévaluation de l'Université de Bretagne Sud.

Il approuve l'ensemble des documents constitutifs du rapport d'autoévaluation de l'Université.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 17	Pour :	15
	Contre :	1
	Abstention(s) :	1

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : rapport sur l'autoévaluation de l'UBS

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 21 octobre 2015.

Document mis en ligne le : 21 octobre 2015.